

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

RENOUVELLEMENT DE MANDAT POUR ALAIN LABERGE

WINNIPEG, le 29 avril 2021 – La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) est heureuse d'annoncer qu'elle prolongera de 4 ans le contrat d'Alain Laberge en tant que directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). L'annonce fut faite lors de la rencontre mensuelle de la CSFM du 28 avril 2021.

Monsieur Laberge occupe le poste de directeur général de la DSFM depuis 2013. De fait, depuis qu'il a pris la barre de l'équipe administrative, la DSFM a connu une croissance continue de sa population estudiantine et elle a vu d'importants projets d'immobilisation se réaliser.

« La CSFM est très heureuse de poursuivre le travail entamé sous la direction et le leadership d'Alain Laberge. Son esprit collaboratif, son expérience en gestion scolaire et son vouloir d'assurer le bien-être des élèves et du personnel, sont bien sûr des atouts pour la DSFM. Ces mêmes expertises et son savoir-faire ont certainement fait leurs preuves durant la pandémie », a déclaré Bernard Lesage, président de la CSFM.

La Commission scolaire franco-manitobaine souhaite bon succès à Alain Laberge dans la continuité de ses fonctions et elle est persuadée que son engagement résolu dans la mission de la DSFM sera un atout pour ses 24 communautés scolaires.

–30–

Source :

Joanne McAvoy
Agente des communications
Division scolaire franco-manitobaine
204 894-6160
joanne.mcavoy@dsfm.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine est un réseau de 25 établissements d'enseignement en français, dont un centre d'apprentissage pour adultes, répartis à l'échelle du Manitoba. Vous pouvez suivre les activités de la DSFM sur notre site Internet DSFM.mb.ca et sur les réseaux sociaux DSFMecole.

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE